

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

20 mars 2020

## **L'Autorité des marchés financiers appelle les épargnants à la plus grande vigilance face aux propositions d'investissement dans le whisky**

**A la suite de nombreux signalements d'épargnants, l'AMF met en garde le public à l'encontre des propositions d'investissement dans le whisky. Plusieurs plateformes invitant les épargnants français à souscrire en ligne à ces placements ont d'ores et déjà été ajoutées à la liste noire de l'AMF répertoriant les offres non enregistrées par l'AMF.**

A ce jour, aucune offre d'investissement en whisky n'a obtenu du régulateur l'enregistrement préalable obligatoire avant toute commercialisation.

L'AMF recommande aux investisseurs de ne pas donner suite aux sollicitations des personnes les incitant à investir dans le whisky et de ne pas les relayer auprès de tiers, sous quelque forme que ce soit.

En date du 19 mars 2020, l'AMF a déjà inscrit douze plateformes proposant d'investir dans le whisky sur la liste noire, à savoir :

- [www.blm-whisky.com](http://www.blm-whisky.com)  
URL = [http://www.blm-whisky.com]
- [cave-epargnewhiskey.com](http://cave-epargnewhiskey.com)

- [www.epargne-whisky.com](http://www.epargne-whisky.com)  
URL = [http://www.epargne-whisky.com]
- [www.epargnewhisky.com](http://www.epargnewhisky.com)  
URL = [www.epargnewhisky.com]
- [www.epargne-whisky-avis-forum.com](http://www.epargne-whisky-avis-forum.com)  
URL = [http://www.epargne-whisky-avis-forum.com]
- [www.epargne-whisky-formulaire.com](http://www.epargne-whisky-formulaire.com)  
URL = [http://www.epargne-whisky-formulaire.com]
- <https://www.good-whiskey.com/>  
URL = [https://www.good-whiskey.com/]
- [www.investir-dans-le-whisky.com](http://www.investir-dans-le-whisky.com)  
URL = [http://www.investir-dans-le-whisky.com]
- [pfm.whisky-patrimoine.com](http://pfm.whisky-patrimoine.com)
- [www.tousmesbonsplans.com/campagne-whisky/index.php](http://www.tousmesbonsplans.com/campagne-whisky/index.php)  
URL = [http://www.tousmesbonsplans.com/campagne-whisky/index.php]
- [www.whisky-prestige.com](http://www.whisky-prestige.com)  
URL = [www.whisky-prestige.com]
- [whisky-veritas.com](http://whisky-veritas.com)

Dans le contexte actuel de turbulences sur les marchés financiers, l'AMF appelle les épargnants à redoubler de vigilance à l'égard de propositions d'investissement par téléphone ou sur Internet, présentées comme une valeur refuge.

D'une manière générale, l'AMF invite les épargnants à appliquer des règles de vigilance avant tout investissement :

- Aucun discours commercial ne doit faire oublier qu'il n'existe pas de rendement élevé sans risque élevé ;
- Obtenez un socle minimal d'informations sur les sociétés ou intermédiaires qui vous proposent le produit (identité sociale, pays d'établissement, responsabilité civile, règles d'organisation, etc.) ;
- N'investissez que dans ce que vous comprenez ;

- Posez-vous la question de savoir comment est réalisée la valorisation du produit proposé (prix d'achat ou prix de vente), renseignez-vous précisément sur les modalités de revente du produit et les délais liés, notamment dans le cas où le produit investit sur une classe d'actifs peu liquide.

Vous avez des questions ? Vous pouvez vous renseigner sur le site internet de l'Autorité des marchés financiers :

AMF : <http://www.amf-france.org>

URL = [<http://www.amf-france.org>]

/ ou appeler au 01 53 45 62 00 du lundi au vendredi de 9h à 12h30

et 13h30 à 17 h.

Vous pouvez également télécharger l'application AMF Protect Epargne, disponible sur IOS ou au lien suivant sur navigateur :

<https://protectepargne.amf-france.org/> URL = [<https://protectepargne.amf-france.org/>]

### À propos de l'AMF

*Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site : <https://www.amf-france.org>*

### En savoir plus

Mises en garde et listes noires des sociétés et sites non autorisés

URL = [[https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-son-](https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde)

↘ [epargne/listes-noires-et-mises-en-garde](https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde)]

Liste des offres d'investissement en biens divers enregistrées auprès de l'AMF

URL = [[https://geco.amf-](https://geco.amf-france.org/Bio/BIO/BIO_PDFS/LISTE_PRODUIITS_BIENS_DIVERS/produits_biens_div)

[france.org/Bio/BIO/BIO\\_PDFS/LISTE\\_PRODUIITS\\_BIENS\\_DIVERS/produits\\_biens\\_div](https://geco.amf-france.org/Bio/BIO/BIO_PDFS/LISTE_PRODUIITS_BIENS_DIVERS/produits_biens_div)

↘ [ers.pdf](https://geco.amf-france.org/Bio/BIO/BIO_PDFS/LISTE_PRODUIITS_BIENS_DIVERS/produits_biens_div)]

### CONTACT PRESSE

— Direction de la Communication

+33 (0)1 53 45 60 28

## SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS
URL = [<https://www.amf-france.org/fr/abonnements-flux-rss>]

MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

13 mars 2020

L'Autorité des marchés financiers (AMF) met en garde le public à l'encontre de la société et du site internet Magaffaires

URL =

[<https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/communiqués/communiqués-de-lamf/lautorite-des-marches-financiers-amf-met-en-garde-le-public-lencontre-de-la-societe-et-du-site>]



SUPPORT PRESSE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

17 septembre 2019

Conférence de presse commune Parquet de Paris, AMF, ACPR - Escroqueries financières, les autorités mobilisées

URL =

[<https://www.amf-france.org/fr/espace-presse/conferences-de-presse/conference-de-presse-commune-parquet-de-paris-amf-acpr-escroqueries-financieres-les-autorites>]



MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

06 septembre 2019

L'Autorité des marchés financiers met en garde le public contre le démarchage agressif appelé " technique de la bouilloire "

URL =

[<https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/communiqués/communiqués-de-lamf/lautorite-des-marches-financiers-met-en-garde-le-public-contre-le-demarchage-agressif-appelle>]



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :  
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris  
Cedex 02